



Communiqué de presse

Paris, le 24 septembre 2014

## OCTOBRE ROSE 2014

A chaque femme concernée le dépistage adapté à son niveau de risque

Pour la 10<sup>ème</sup> année, octobre est le mois de mobilisation nationale contre le cancer du sein. L'occasion de rappeler que cette maladie demeure, malgré les progrès thérapeutiques, un enjeu de santé publique majeur : le cancer du sein est le 1<sup>er</sup> cancer en nombre de cas et la 1<sup>ère</sup> cause de décès par cancer chez les femmes en France.

{{Une femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein}}. Aujourd'hui, le dépistage est une arme efficace contre ce cancer. Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut non seulement être guéri dans plus de 90 % des cas mais aussi être soigné par des traitements moins agressifs, moins mutilants ou entraînant moins de séquelles.

{{Pourtant, une femme sur trois en France ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement}}. Dix ans après le lancement du programme de dépistage organisé du cancer du sein, la participation stagne. Si l'existence de ce programme est connue du grand public, la participation s'est stabilisée autour de 53 % (à ce chiffre s'ajoutent environ 10 % de femmes qui réalisent des mammographies de dépistage à la demande du médecin ou de leur propre initiative). Il est donc nécessaire de poursuivre la mobilisation et l'information des femmes, comme celle de l'ensemble des acteurs de santé.

À l'occasion d'Octobre rose 2014, une nouvelle campagne d'information sur le dépistage organisé du cancer du sein est lancée par le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et l'Institut national du cancer (INCa), en partenariat avec l'Assurance maladie (Cnamts), la Mutualité sociale agricole (MSA) et le Régime social des indépendants (RSI). Elle sera diffusée tout au long du mois d'octobre. Son objectif est de rappeler aux femmes que le dépistage du cancer du sein est recommandé tous les deux ans, à partir de 50 ans, voire avant en cas de risque particulier, et de les aider à prendre une décision éclairée quant au dépistage en répondant à toutes leurs questions.

Cette année, cette campagne s'adresse aux femmes concernées par le dépistage organisé, mais aussi aux femmes à risque aggravé, dit « élevé » ou « très élevé », de cancer du sein. La nouvelle campagne 2014 propose à toutes les femmes concernées une information complète sur le dépistage du cancer du sein, ses avantages et ses limites, et sur les modalités adaptées à leur situation. Le dispositif d'information s'inscrit dans les objectifs du Plan cancer 2014-2019 qui prévoit notamment que chaque femme soit orientée vers la modalité de dépistage adaptée à son niveau de risque (moyen, élevé, ou très élevé) :

#### **{{> Niveau de risque « moyen »}}**

\_ Le risque de développer un cancer du sein est principalement lié à l'âge (à partir de 50 ans) et au fait d'être une femme. Pour les femmes entre 50 et 74 ans qui ne présentent pas de facteur de risque particulier, c'est le programme national de dépistage organisé du cancer du sein qui est adapté pour elles : tous les deux ans, un examen clinique des seins et la réalisation d'une mammographie.

#### **{{> Niveau de risque « élevé »}}**

\_ Les femmes présentant certains risques particuliers, comme des antécédents personnels ou familiaux proches de cancer ou de maladie du sein, ou bien qui ont eu une radiothérapie à haute dose au niveau du thorax, sont considérées comme à « risque élevé ». Une consultation d'oncogénétique peut leur être indiquée en fonction de l'analyse détaillée de leur situation. Elles font l'objet d'un suivi spécifique précisé dans une recommandation publiée par la Haute Autorité de Santé (HAS) en mai 2014<sup>1</sup>. Elles n'entrent pas dans le programme national de dépistage organisé.

#### **{{> Niveau de risque « très élevé »}}**

\_ Les femmes porteuses d'une mutation génétique BRCA1 ou 2 ont un risque accru de développer un cancer du sein et/ou de l'ovaire. Ces femmes font l'objet d'un suivi spécifique, défini par des recommandations élaborées par l'INCa et qui sont en cours d'actualisation.

**{{Le médecin généraliste et le gynécologue jouent un rôle essentiel dans l'orientation des femmes vers les modalités de dépistage adaptées à leur niveau de risque. L'INCa tient à leur disposition des documents et ressources sur le site [e-cancer.fr](http://e-cancer.fr)}}.**

*-> Lire le Dossier de Presse Octobre rose 2014 : [ici](#)*

*-> Ecouter la campagne radio : [spot 1](#), [spot 2](#)*

*-> Télécharger les visuels de la campagne 2014 : [ici](#)*

#### **Contacts Presse**

Direction Générale de la Santé : Mission Information et Communication : 01 40 56 84 00- [presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante.gouv.fr)

INCa : Jérémy Lescène / Florence Priolet : 01 41 10 14 44 -[presseinca@institutcancer.fr](mailto:presseinca@institutcancer.fr)

InVS : Katel Le Floch : 01 41 79 57 54 - [k.lefloch@invs.sante.fr](mailto:k.lefloch@invs.sante.fr)

<sup>1</sup> Dépistage du cancer du sein en France : identification des femmes à haut risque et modalités de dépistage, recommandations de santé publique, HAS, mai 2014.